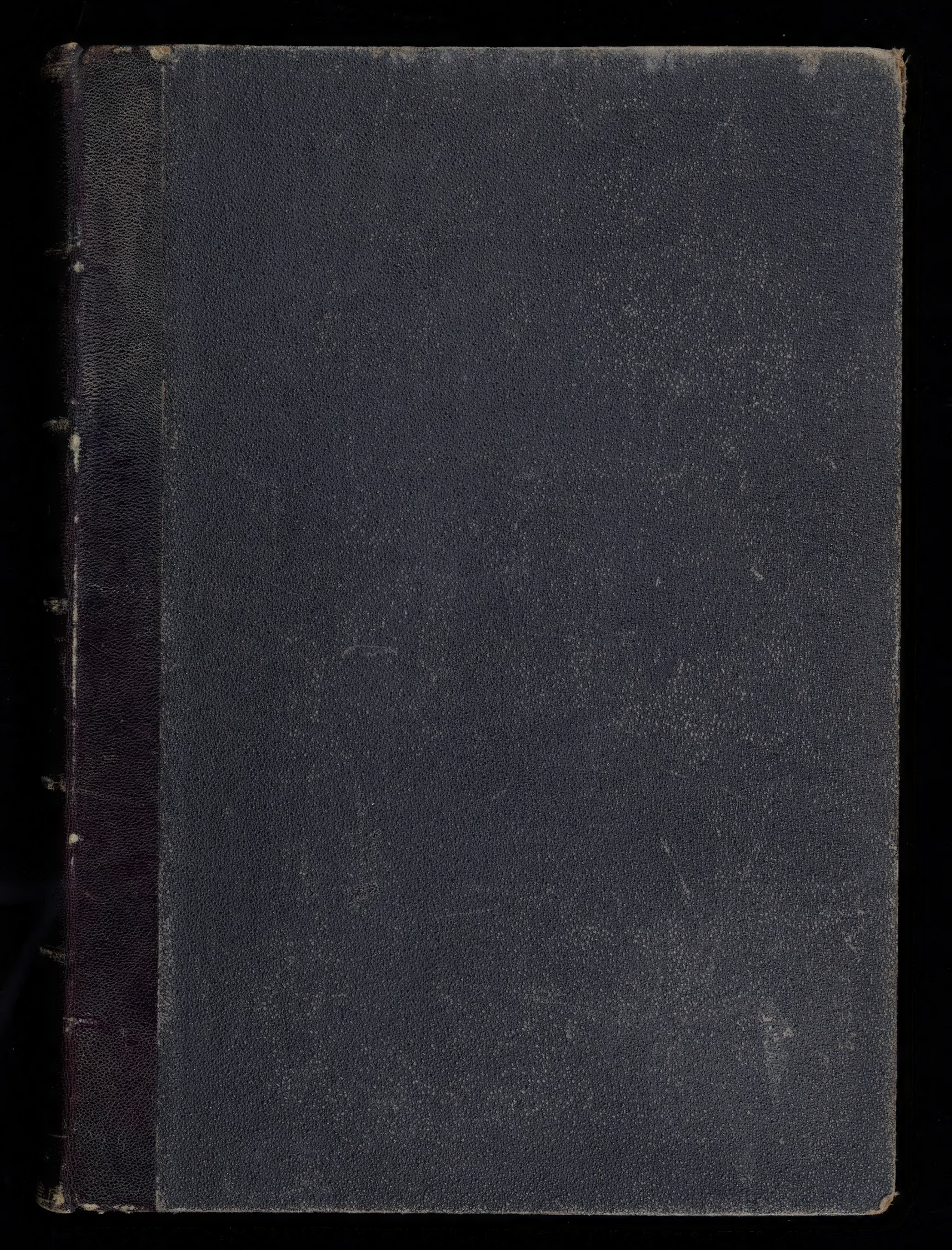
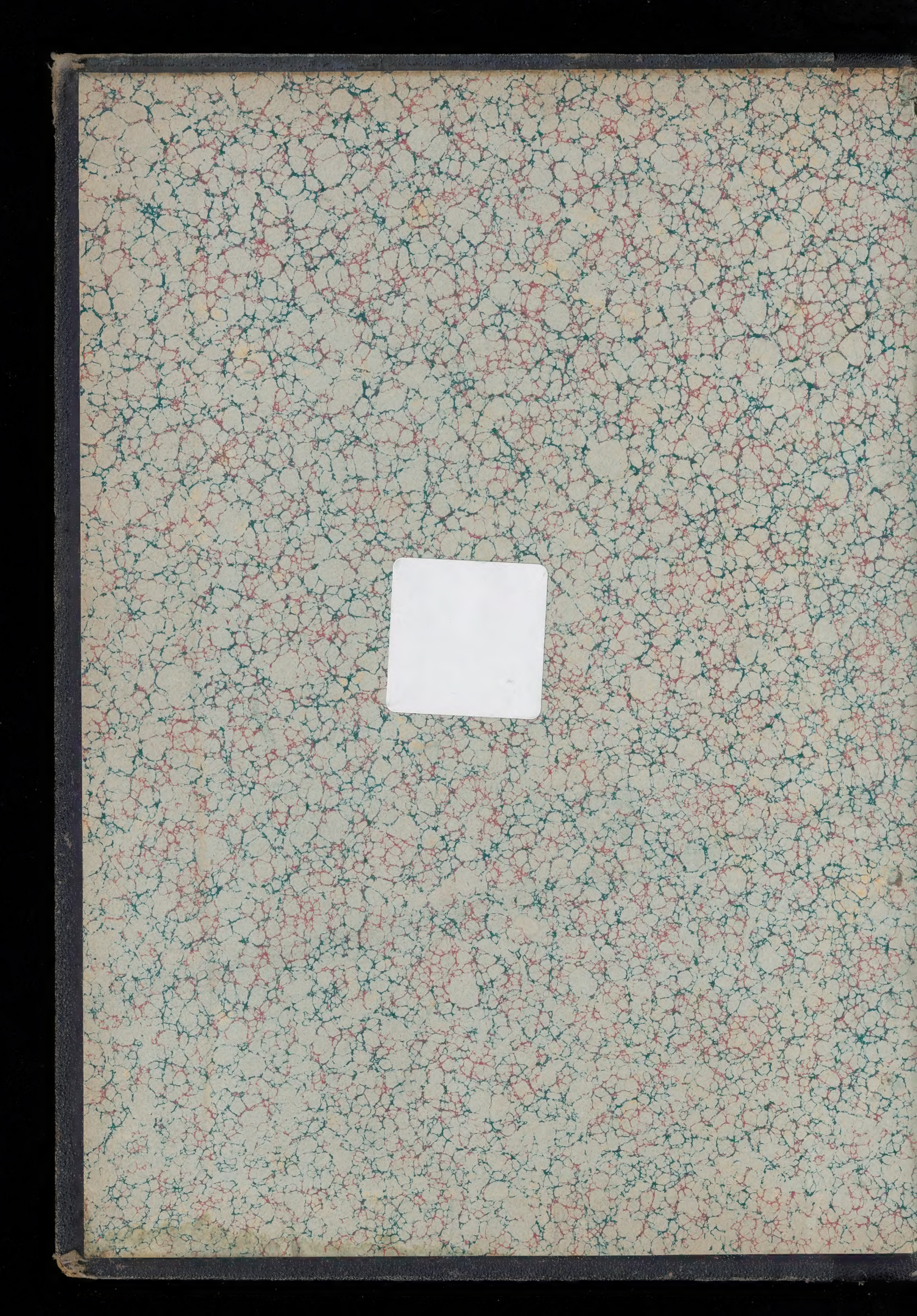




LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE

ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS
Un an, 24 fr.; — Six mois, 13 fr.; — Trois mois, 7 fr.; — Un numéro, 50 c.
Le volume semestriel, 12 fr. broché. — 17 fr., relié et doré sur tranche.
LA COLLECTION DES 23 ANNÉES FORME 46 VOLUMES.

Directeur, M. PAUL DALLOZ.

BUREAUX
13, QUAI VOLTAIRE

24e Année Nº 1234 — 20 Nov. 1880

DIRECTION ET ADMINISTRATION, 13, QUAI VOLTAIRE
Toute demande d'abonnement non accompagnée d'un bon sur Paris ou sur la poste, toute demande de numéro à laquelle ne sera pas joint le montant en timbres-poste, seront considérées comme non avenues. — On ne répond pas des manuscrits envoyés.

Secrétaire, M. ÉDOUARD HUBERT.



PARIS. — A la Chambre des députés, le 11 novembre 1880. — M. de Baudry-d'Asson est appréhendé au corps par le colonel Riu, commandant militaire du Palais-Bourbon, et les chasseurs du poste de garde. — (Dessin de M. Lix.)

COURRIER DE PARIS

Monsieur, c'est une lettre qu'entre vos mains...

Cette formule connue survint ce matin au moment même où je prenais la plume pour entamer le présent courrier.

La missive avait la large carrure des lettres de faire part. Sans doute, un mariage. J'ouvris pour voir quels étaient les héros de cette fête nuptiale... et les premiers mots que rencontra mon regard furent ceux-ci : CIMETIÈRES-NÉCROPOLES, *nouveau système*.

Diable! La joie était étrangère à l'événement.

Je lus néanmoins. Il s'agissait d'un procédé neuf, en effet, sinon folâtre. Pendant que les uns disent : Enterrons! les autres : Brûlons! survient un troisième novateur qui dit : Ventilons!

L'idée d'être ventilé après votre mort vous sourit-elle? J'avoue que, pour ma part, elle me laisse passablement froid. La ventilation appliquée aux salles de spectacle peut avoir des charmes pendant qu'on est encore de ce monde; mais la ventilation après décès ne me paraît pas, au premier coup d'œil, devoir constituer une amélioration dont il y ait lieu de s'enthousiasmer.

D'autant plus que les détails du projet ventilateur abondent en complications dont l'ingéniosité ne m'est pas suffisamment démontrée.

Voyons cela :

« La ville des Morts, dit l'exposé, se compose d'édifices construits en béton ou ciment Portland. » A coup sûr, il est flatteur pour l'amour-propre de se dire que si, de son vivant, on n'a pas été toujours logé dans des immeubles d'un confortable parfait, on aura après sa mort les honneurs du béton et du ciment Portland; mais la suite de la description me désillusionne.

« Les édifices, poursuit-elle, renferment un double rang de chambres ou de cellules mortuaires de dix chacun, dans la longueur horizontale, et de cinq superposés verticalement. »

Riant tableau!... Mais ces cellules — le Mazas de la mort — seraient tout simplement des commodes à nombreux tiroirs, dans lesquels on serrerait les trépassés comme on serre le linge. Quel idéal enchanteur!... L'armoire mortuaire!

Chaque armoire serait, toujours d'après le programme, séparée de sa voisine par un espace vide « où aboutiraient des ouvertures partant de chaque tiroir, — pardon, de chaque cellule, — et par lesquelles s'échapperaient les miasmes, gaz et liquides des corps en décomposition. »

Pour le coup, voilà qui est exquis!

Ah! vous vous plaignez des odeurs de Paris et des causes d'infection que les nécessités de l'agglomération parisienne vont sans cesse multipliant. Eh bien! on va encore ajouter une chance de pestilence à toutes celles contre lesquelles nous protestons.

Car il nous la bâille belle, le projet, avec ses affirmations de salubrité et d'inodorité. Voyez-vous d'ici ces gamelles de putréfaction fonctionnant hors de terre, pour la plus grande propagation des épidémies.

Oh! je connais la rengaine des assurances préalables. On en dit autant pour toutes les infections qui nous empuantissent. Quelque attrait que puisse avoir la perspective de posséder pignon sur rue après mon décès, ce n'est pas encore de ce côté que mes aspirations s'en iront, quand je ferai des tombeaux en Espagne...

∿∿ Il ne me resterait plus qu'à demander pardon au lecteur d'avoir débuté par un sujet aussi lugubre, si le hasard n'avait ainsi mis tout de suite ma chronique au diapason du moment.

Car on n'a parlé que de mort depuis quelques jours. Bulletins alarmants prodigués sur le compte de ce pauvre M. Littré, avec les reporters funèbres harcèlent; matinée funéraire dédiée à la mémoire d'Offenbach; agonie sinistre de ce pauvre Xavier Aubryet; enterrement de ce brave Saint-Aignan Choler...

Toute une vision du passé s'est dressée devant mes yeux à ce dernier nom. O souvenirs de prime jeunesse, vous me reportiez, comme tous ceux de ma génération, vers les fantaisies épiques d'il y a vingt ans; vers cette lointaine époque qui pourrait s'appeler l'*apothéose de Bobino*.

Je me la rappelle, comme si je la voyais, cette étrange salle de théâtre ressemblant à une grange qui aurait fait un bout de toilette. Au dehors, une petite cour qui avait la prétention incroyable de jouer au jardin, grâce à deux ou trois maigres échalas sous lesquels on devait de temps à autre, venir, la nuit, clouer quelques feuilles artificielles, parodiant les arbres pour de vrai. La maison qui abritait Bobino et sa fortune était décorée de bandes rouges et de bandes jaunes qui lui donnaient l'aspect d'une maison de bains. A gauche, la cabane où l'on prenait ses cachets — je veux dire ses billets

On pénétrait. Un parallélogramme étranglé avec un étage de compartiments, qui se décoraient du nom pompeux de loges. Une scène grande comme un mouchoir de poche. Des couloirs où, quand on se rencontrait deux, il fallait ouvrir la lucarne pour effacer ses coudes.

Et pourtant c'est là-dedans que tout Paris vint défiler pendant deux cents soirées consécutives pour applaudir *Gare l'eau! Roule ta bosse! Cocher, à Bobino!* et autres revues mémorables, toutes dues à la verve de Saint-Aignan Choler.

Gare l'eau! Triomphe légendaire présidé par l'incomparable Detroges, un type étonnant de bourgeois pris par le démon du théâtre. Cet honnête rentier, sur lequel la nature marâtre avait accumulé toutes les disgrâces, aux trois quarts bègue, Prudhomme des pieds à la tête, ne s'était-il pas mis en tête de s'établir artiste dramatique!

Quelles ovations charivariques, messeigneurs! La gent étudiante l'acclamait, le hélait, le turlupinait. Lui, souriant, ravi, prenait tout cela pour de la célébrité, et saluait, la main sur le cœur.

Autour de Detroges, tout un essaim folâtre de demoiselles, conduit par cette malheureuse Hortense Cavalier, qui mourut folle et aveugle.

Après les représentations, rendez-vous général au café du théâtre, disparu lui aussi. Les déesses de tout à l'heure venaient sans cérémonie, et dépouillées du maillot fascinateur, faire leur bezigue ou dévorer une choucroute garnie en compagnie d'admirateurs parcimonieux.

De temps en temps, le boulevard arrivait par cohortes.

On voyait s'arrêter devant Bobino une théorie de vingt ou trente fiacres chargés de coulissiers, de flâneurs, de demi-mondaines. On aurait dit une noce en gala. Tout cela déballait avec cris et interpellations. Ohé! la rive droite, ohé!... Ohé! la rive gauche!... On fraternisait, — ou l'on se chamaillait, selon les dispositions du soir.

N'importe! Le total de la recette s'en félicitait quand même, et la direction, en cinq ans, empocha tout près de quatre cent mille francs à ces revues de Saint-Aignan Choler, qui n'en fut pas plus riche, lui.

Présentement Paris n'a plus rien d'équivalent, rien qui rappelle, même de loin, ce bouiboui typique, où le bon rire de la vraie jeunesse secouait gaillardement les échos. Tout se manière, — ou s'encanaille. Plus de mesure. C'est dommage véritablement.

Et chaque fois que je passe dans ces parages, de Fleurus, maintenant silencieux comme une nécropole, devant cette encoignure qui vit grouiller tout le Paris joyeux dans un bout de rue long comme un corridor, je donne un regret au Bobino d'autrefois, et aussi à celui qui, après avoir tant amusé son temps, est mort tout oublié, l'autre jour.

∿∿ Aubryet, lui, ne fut jamais un oublié. L'incroyable ténacité de ses souffrances et l'héroïque courage de sa résistance au mal ont fait de son martyre un effroyable spectacle auquel s'intéressait cruellement toute la littérature.

Qui aurait jamais pu prévoir que tant de vitalité, tant de sève, tant d'ardeur fiévreuse auraient pour lendemain une torture de sept années, où la nature, raffinant ses férocités, aggraverait la barbarie du supplice par la lucidité invariable du supplicié.

Nous nous le rappelons tous, l'Aubryet d'avant la guerre, toujours grouillant, toujours fougueux, toujours vibrant.

Quel pétillant causeur c'était! Avec quelle âpre verve il soutenait les paradoxes les plus fous! Avec quel esprit mordant sa parole et sa plume fustigeaient le ridicule! On a abusé du mot *étincelant* pour bien des lumignons fumeux. Mais avec Aubryet, ce mot-là n'était que juste.

La tête frappait tout d'abord par son caractère bien personnel. Une tête de maigre à longs cheveux, rentrant dans la catégorie des bonapartisants. Un œil qui annonçait le mot avant même qu'il eût été décoché; une bouche de pince-sans-rire; une physionomie sans cesse en éveil.

C'était parbleu bien la névrose fait homme.

Un peu d'amertume se glissait parfois dans son ironie. Était-ce pressentiment des injustes épreuves par lesquelles devait passer ce vaillant?

Aubryet, comme tous ceux que le journalisme éparpille, s'est dépensé souvent en menue monnaie. Mais que de pages ciselées avec la délicatesse d'un Benvenuto, dans son œuvre que la maladie vint interrompre au moment même où ce talent de raffiné se sentait le plus sûr de lui!

Et aussi que de boutades étonnantes jetées aux quatre vents de la conversation quotidienne! Que de traits acérés et ailés, ce Rivarol modernisé fit pleuvoir sur les ridicules de son temps!

Sur ce fauteuil même où se tordait son incurable douleur, alors que chaque jour apportait une aggravation de misère à cette fin qui ne voulait pas finir, Xavier Aubryet trouvait encore la force de se ressusciter moralement.

Il a écrit, entre deux cris, des articles merveilleux. Il savait causer encore quand il n'écrivait plus.

De lui-même, il disait avec une pittoresque ironie :

— La mort ne me démolit pas, elle me dévisse!

∿∿ La fin de ces acharnements est venue cependant.

Lundi le pauvre supplicié rendait le dernier soupir. Hélas! sa nécrologie devait être dès longtemps préparée dans les journaux qui courent éperdument après l'actualité. Il en est même qui poussèrent le zèle jusqu'à publier par anticipation l'oraison funèbre qui attendait dans le tiroir.

Il ne faut pas traîner les choses en longueur avec notre époque. Ceux qui ne se dépêchent pas de trépasser lassent la compassion, qui dirait volontiers :

— Mais je vous ai déjà donné hier!

Le cher Aubryet décrivit lui-même ce *decrescendo* de l'émotion dans un article impitoyable et superbe qu'il écrivit sur son lit de douleur, — alors qu'il pouvait encore tenir la plume. L'article était intitulé : *La maladie à Paris*. C'est poignant.

J'ai dit que la conversation d'Aubryet était féconde en boutades d'une âpre originalité!

Il excellait par dessus tout à définir et à résumer un homme dans un mot.

On pourrait, en ce genre, citer de lui des merveilles.

Par exemple, à propos d'un confrère dont la mauvaise intention n'était heureusement pas réputée

pour le fait, et qui n'avait aucun talent à mettre au service de ses rancunes venimeuses, Aubryet disait :

— X..., c'est un chien enragé qui n'a pas de dents!

D'un autre, reporter de cancans mondains, échotier de *high life*, qui avait, un jour, voulu diriger contre lui une attaque :

— Ce pauvre Z... aura beau faire, il ne sera jamais qu'un vinaigre de toilette.

De lui encore cette pensée, que j'ai trouvée sur l'album d'une collectionneuse d'esprit :

« De temps en temps les méchants se font du mal à eux-mêmes. Les ongles s'incarnent. »

Les obsèques d'Aubryet ont attesté, par le concours des notabilités qui se pressaient pour lui dire adieu, quelles sympathies il avait éveillées et quels regrets il laisse.

∿∿ Voilà bien du noir de broyé!

Tâchons de trouver un sujet plus... Mais il est dit que nous ne nous heurterons aujourd'hui qu'à des tristesses.

Que de sombres pensées fait naître cette affiche rouge collée à la porte de l'hôtel Drouot!

On y annonce que la semaine prochaine, Bressant, un de ceux que le minotaure parisien dévore lentement aussi, se séparera de ses chères collections, de tous les objets d'art qui lui rappellent les étapes de sa rayonnante carrière, de ces bibelots amis qui font en quelque sorte partie de lui-même.

J'ai dit ailleurs, — et je ne le saurais répéter ici, — comment a marché la défaillance progressive de celui qui fut un jeune premier jusqu'à cinquante ans et qui passa vieillard en quelques mois.

Bressant a été raconté, comme artiste, trop de fois pour que l'on ait à recommencer.

Mais ce qu'il faut dire aux heureux de ce monde qui lui ont dû des plaisirs si délicats, c'est :

— Prenez soigneusement note des jours où ces cruelles enchères auront lieu. Et soyez là pour disputer ces débris d'une renommée qui s'éteint. Prouvez que l'oubli n'est pas venu. L'oubli, ce prologue de l'ingratitude. Il faut que tout se vende cher, très cher, afin que le vaillant comédien soit au moins délivré de tout souci matériel, afin que les années de solitude qu'il va passer loin du Paris aimé, là-bas, dans un village silencieux, ne soient pas des années de privations; afin qu'il ait tout ce qui peut adoucir une épreuve aussi décourageante.

L'appel sera entendu, nous n'en doutons pas.

Ce sera le dernier succès auquel puisse prétendre celui qui ne vivra plus que par le passé.

∿∿ Hélas! les revers de la médaille artistique sont souvent ainsi.

Un autre nous vient le démontrer.

On organise une représentation d'un intérêt exceptionnel au bénéfice de Darcier, le chanteur si populaire autrefois.

C'est Faure qui, avec Coquelin, s'est chargé de faire cette représentation digne de celui à qui l'on vient en aide.

Darcier n'est plus jeune. Un asthme l'a pris à la gorge et ne lui permet plus de chanter ces refrains qu'il disait avec une si rare éloquence.

Mais la confraternité est là.

De toute part déjà les bonnes volontés et les talents s'offrent à l'envie.

La Comédie-Française, le Vaudeville, le Palais-Royal concourront à la solennité qu'on prépare.

Darcier n'est plus apprécié à sa valeur par la génération nouvelle. A-t-il même été connu jamais en son entier, à l'heure de ses plus grands succès?

Il y avait en lui et un musicien d'une originalité vivace et un diseur d'une puissance pénétrante. Certaines mélodies de Darcier ont l'ampleur de Schubert. D'autres, une verve toute rossinienne.

Rossini, d'ailleurs, était un des plus empressés à lui rendre justice.

La première fois qu'il entendit Darcier :

— Et cet homme-là n'est pas professeur au Conservatoire! dit-il.

Mais la faute n'en fut pas seulement au Conservatoire. Darcier avait les goûts nomades et l'esprit indépendant à l'excès. Il ne lui pouvait convenir de s'astreindre à une ponctualité chronométrique.

Faire telle chose, tel jour, à telle heure, était incompatible avec son tempérament primesautier. On a les défauts de ses qualités, n'est-ce pas?

L'étonnant, c'était d'entendre sortir de ce corps aux allures robustes, à l'envergure massive, une voix dont la charmante souplesse murmurait parfois avec une suavité incomparable.

On s'attendait à un rugissement. C'était comme un gazouillement qui surprenait l'oreille. Et aussi, contraste imprévu, nul ne traduisait mieux la mélancolie que ce gaillard aux aspects de joyeux viveur.

Ah! si Darcier avait voulu devenir chanteur des salons! Il serait riche aujourd'hui.

Mais c'était un peu l'artiste du Danube, et on ne l'attachait pas, — même avec des chaînes d'or.

Il n'en est pas moins certain qu'il aura été une des personnalités du temps. Demandez à Faure, qui organise la représentation dont nous parlons, quelle admiration il a pour ce maître.

Et Faure s'y connaît, je crois!

∿∿ Grande affluence à Saint-Roch mercredi.

Cette fois il s'agissait de fêter un opulent mariage.

L'union de Mlle Marie Blanc et du prince Roland Bonaparte a été un événement parisien en même temps qu'un régal pour le dilettantisme.

M. Jules Cohen avait, en effet, composé tout exprès une messe en musique qui avait pour interprètes les célébrités de nos théâtres lyriques.

L'église Saint-Roch eût-elle été trois fois plus grande n'aurait pu suffire à contenir la foule avide de voir et d'entendre. Toilettes dont la description nécessiterait l'habileté expérimentée d'un *reporter* de modes. Témoignages de sympathie donnés de toute part aux époux.

Et aussi réussite brillante pour le compositeur comme pour les interprètes d'élite.

Fête complète, par conséquent.

∿∿ Mesdames... c'est à vous que va s'adresser le paragraphe suivant.

Et j'avoue que je ne suis pas sans quelque embarras pour..., sans quelque crainte sur... Il faut pourtant bien que je rende hommage à la vérité et que je constate à quel point notre masculine sensibilité a été calomniée.

Ce sont les chiffres qui parlent, mesdames, et vous savez que cette éloquence n'est pas réfutable.

Or, ils disent, les chiffres, que, contrairement à ce que l'on pourrait supposer, c'est l'homme qui, en ce monde, témoigne le plus de... Je vous assure, mesdames, que j'ai beau tourner et retourner ma plume, pour ne pas...

Bref, une statistique a été publiée (Prenons le taureau par les cornes!)

De cette statistique il résulte que sur huit cent et quelques cas de folie par amour, sept cent cinquante-deux doivent être portés à l'actif des hommes et trente-sept seulement à l'actif de la femme.

Vous nous avez pourtant assez accusés de badiner avec l'amour, de nous montrer volages, oublieux, frivoles, insensibles...

Je supprime une kyrielle d'autres qualificatifs.

Elle répond, cette excellente statistique! elle répond victorieusement :

Sept cent cinquante-deux cas d'aliénation amoureuse de notre côté; du vôtre, mesdames, trente-sept.

L'écart est formidable.

Oserais-je en tirer des conclusions? Hum! C'est ici que ma tâche se complique encore. Pourtant un dilemme s'impose.

Si le total fait ainsi pencher la balance en notre faveur, ce ne peut être que pour l'un des deux motifs suivants :

Ou bien parce que nous prenons plus au sérieux les peines de cœur; quoique le poète ait dit :

> Notre temps est le temps des choses positives,
> Il ne s'attendrit plus aux douleurs de romans,
> On ne le peut plus prendre aux fadaises plaintives
> Des désespoirs rimants.
> Nous faisons du négoce avec le mariage;
> L'intérêt a tué l'amour; oui, par ma foi!
> Je le sais; et, soyez tout fiers de votre ouvrage;
> L'adultère le sait encore mieux que moi!

Poète, mon sévère radoteur, 752 cas de folie par amour! Qu'as-tu à objecter?

Donc, mesdames, je reprends mon raisonnement : si nous y laissons notre raison vingt fois plus souvent que vous, c'est parce que nous sommes bien plus profondément touchés.

Ou bien... hypothèse qui ne vous paraîtra sans doute pas plus flatteuse... ou bien, c'est que nous sommes abandonnés vingt fois plus.

Je pose le problème. Je ne le veux pas résoudre. Mais quelle réhabilitation pour un temps qu'on disait sceptique et positif, pour un sexe qu'on faisait passer pour matérialisé!

Quant à vous, mesdames, je suis tout prêt à vous fournir un argument. J'espère que vous m'en saurez gré.

Répliquez à ceux qui vous opposeront cette statistique indiscrète :

— Si l'homme y perd la raison, la femme y perd la vie.

∿∿ J'accuse la statistique d'indiscrétion. Que dirai-je alors des autographes?

Rien de bavard comme ces feuilles volantes qui bourdonnent par essaims.

Un procès récemment jugé vient de le démontrer encore. A propos d'un débat engagé entre M. Maurel, le baryton-étoile, et un agent qui traite des engagements artistiques, la malignité d'un avocat a fait intervenir tout à coup un tas de lettres babillardes dont les bavardages ont été recueillis avidement par ce bon public toujours friand de ces régals.

Dans ces lettres que M. Maurel croyait sans écho, il était parlé avec un complet abandon de diverses notabilités musicales.

On oublie trop l'axiome de ce diplomatique philosophe qui ne demandait que deux lignes de l'écriture d'un homme pour le faire pendre.

Le cas de M. Maurel est loin d'être pendable, mais probablement il ne prodiguera plus désormais les épanchements dans sa correspondance.

Voyez-vous, faire des confidences écrites, c'est chuchoter dans un téléphone.

Interrogeons tous notre conscience. Demandons-nous : « Si l'on montrait à X... telle lettre où j'ai dit de lui ceci, et à Z... telle autre lettre où j'ai dit de lui cela... » Vous verrez que votre conscience prendra l'alarme.

Heureusement on a inventé la carte télégraphique et la carte postale.

Ces deux jumelles nous habituent peu à peu à peser nos paroles et à les économiser en même temps. On écrit déjà beaucoup moins. Bientôt on n'écrira plus du tout.

Tout se bornera à des correspondances en *bon petit nègre*, qui ne comporteront ni effusion, ni malignité.

C'est un mal pour un bien.

∿∿ Ils ont de la jovialité, nos honorables.

Entre temps, ils font des mots — qu'ils se dédient.

Un spécimen :

Le député Y... est ventripotent et tapageur à la fois. Malgré son embonpoint, il se démène sans cesse, va, vient, gesticule, déblatère.

Savez-vous quel sobriquet on lui a donné?

On l'a appelé la *Panse de Saint-Guy*.

∿∿ Un mot féminin pour finir :

Mme de R... recevait lundi pour la première fois de la saison. Soirée de simple causerie. Ce qui explique qu'il fallait bien, pour occuper le temps, médire un peu du prochain.

La médisance finit par tomber sur la baronne de M..., qui passe elle-même pour une des plus méchantes langues du moment.

La baronne de M... a une spécialité de perfidie. C'est toujours avec des airs onctueux et par insinuations doucereuses qu'elle procède quand il s'agit de dépecer une amie.

Constatation en était faite.

— Oui, intervint Mme de R..., cette pauvre baronne est une étrange nature... C'est du *fiel de Narbonne!*

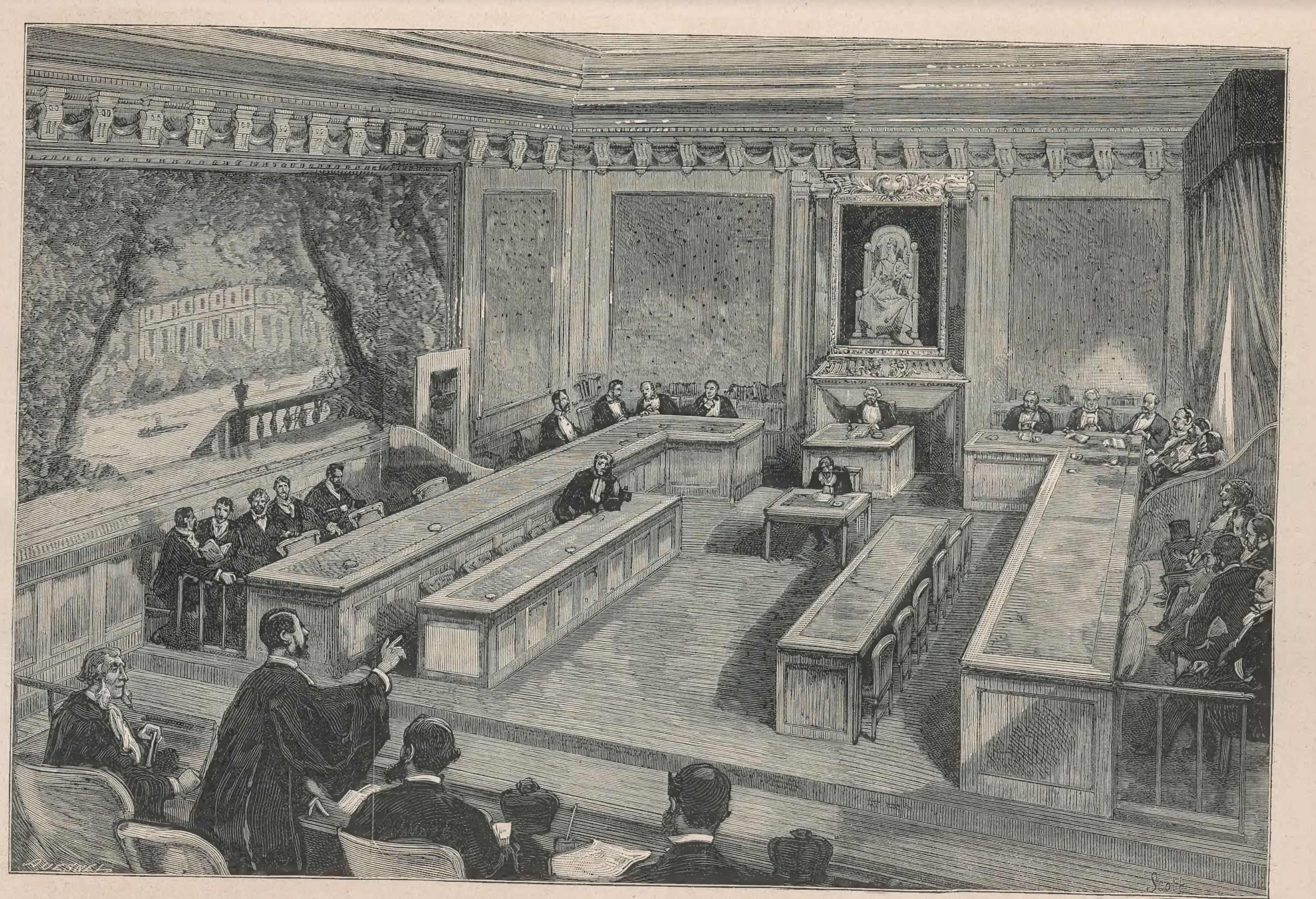
PIERRE VÉRON.



A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — Le 11 novembre 1880. — M. de Baudry-d'Asson est emporté hors de la salle des séances.
(Dessin de M. de Haenen.)



A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — Le « petit local » où M. de Baudry-d'Asson a été détenu, dans la nuit du 11 au 12 novembre.
(Dessin de M. de Haenen.)



PARIS. — La première séance du Tribunal des conflits au Palais-Royal (salle du Contentieux, au Conseil d'État). — (Dessin de M. Scott.)

NOS GRAVURES

L'expulsion de M. de Baudry-d'Asson de la Chambre des députés

Lors de la séance d'ouverture de la Chambre des députés, M. de Baudry-d'Asson avait été frappé d'exclusion temporaire. Aux termes du règlement il ne devait donc pas reparaître à la Chambre avant une quinzaine de jours.

Le lendemain, 11 novembre, à peine la séance était-elle ouverte, que M. de Baudry-d'Asson entrait rapidement sans que personne ne le remarquât, et allait prendre à son banc, le troisième à droite, sa place habituelle.

L'émotion fut très vive à son aspect. Chacun comprit qu'une scène très grave allait se passer. M. de Baudry, dans une attitude déterminée, pâle, les bras croisés, restait assis, ne quittant pas M. Gambetta du regard.

Après une première sommation de celui-ci, restée sans résultat, un grand tumulte se produit. Quelques députés quittent la salle des séances et s'en vont dans les couloirs; mais le plus grand nombre demeure, en attendant ce qui va se passer. Toute la droite est là, debout, entourant M. de Baudry. Cinq ou six minutes s'écoulent. Puis on voit entrer, au milieu du tumulte, deux questeurs suivis de deux gardes du Palais-Bourbon. Leurs sommations ne sont pas écoutées.

La situation devient très tendue. L'émotion est à son comble. Pour obliger M. de Baudry-d'Asson à obéir, la force armée va être appelée sous les ordres du colonel Riu, commandant les troupes mises à la disposition de la Chambre.

Tout à coup il se fait un grand silence. Vingt soldats viennent d'entrer dans la salle des séances, sous la conduite d'un capitaine et d'un lieutenant. Huit chasseurs du poste de garde et douze soldats de la ligne. En tête, marche le colonel Riu.

A ce silence succèdent de nouveaux cris et de nouvelles protestations.

Les soldats escaladent les bancs vers le milieu de l'hémicycle, puis redescendent en bousculant les députés vers le banc où est toujours assis M. de Baudry-d'Asson.

Le colonel Riu saute par-dessus deux bancs et saisit le député vendéen par les bras, tandis que quatre chasseurs le prennent par les jambes et le soulèvent de sa place.

Dix soldats le placent alors sur leurs épaules et l'emportent hors de la salle, et le conduisent dans un petit local dépendant des bureaux.

C'est une chambre meublée d'un petit lit de fer, d'un fauteuil, de quatre chaises, d'un canapé en reps vert, d'une toilette et d'une table recouverte d'un tapis.

M. de Baudry-d'Asson a été interné dans cette chambre jusqu'au lendemain matin, où à onze heures, il fut mis en liberté.

Le Tribunal des conflits

Nos lecteurs doivent se rappeler que dix-sept tribunaux se sont déclarés compétents dans les instances ouvertes par les Jésuites contre les préfets qui ont procédé, le 30 juin dernier, à l'exécution du premier des décrets promulgués par le Gouvernement, le 29 mars précédent, comme conséquence de l'ordre du jour voté le 16 mars par la Chambre des députés.

Ces dix-sept tribunaux sont ceux d'Angers, Lille, Grenoble, Nancy, Bordeaux, Paris, Lyon, Avignon, le Puy, Bourges, Aix, Nantes, Quimper, Douai, Rouen, Limoges, Clermont-Ferrand.

A la suite de chacune des ordonnances de compétence, les préfets ont pris des arrêtés de conflit pour enrayer le débat avant qu'il soit abordé au fond.

Parmi ces arrêtés, deux ont été, le 4 novembre dernier, déférés au tribunal des conflits, dont la mission consiste, on le sait, non à statuer sur la cause en elle-même, mais à se prononcer sur la juridiction devant laquelle doivent être portés les recours contre les arrêtés préfectoraux. Les arrêtés qui ont fait l'objet de cette première séance étaient ceux des préfets du Nord et de Vaucluse.

Le tribunal des conflits s'est donc réuni le 4 novembre, à neuf heures du matin, dans une des salles du Palais-Royal, occupées actuellement par le conseil d'État. Cette salle, dite salle du contentieux, est ornée d'un magnifique tableau représentant l'ancien bâtiment du conseil d'État sur le quai d'Orsay; au fond, et surmontant la cheminée, est placé un panneau décoratif représentant la *Justice*, avec cette inscription : « *Suum cuique.* »

Le garde des sceaux a présidé ce jour-là. A ses côtés se tenaient : M. Barbier, vice-président; MM. Almeras-Latour et Pont, de la cour de cassation; Laferrière, Collet, Braun, du conseil d'État, et MM. de Laveney et Tardif, membres adjoints.

MM. Ronjat, avocat général à la cour de cassation, et Gomel, maître des requêtes au conseil d'État, remplissait les fonctions du ministère public.

Nous n'avons pas à entrer dans les débats qui ont eu lieu ce jour-là et les suivants, ni à discuter les décisions de ce tribunal; fidèles à notre rôle de journal illustré, nous nous sommes contenté de représenter cette salle du tribunal des conflits dont on a tant parlé, et que nous avons prise au moment où Mᵉ Sabatier, l'éloquent défenseur des Jésuites de Lille prononce un magnifique plaidoyer, qui a produit une émotion indescriptible sur l'auditoire d'élite réuni dans la salle.

Les expulsions en province.

Dans notre dernier numéro, nous avons donné les scènes émouvantes qui ont signalé l'exécution des décrets à Paris; aujourd'hui, nous consacrons deux gravures aux évènements analogues qui ont eu lieu en province, dans le midi et dans le nord.

Siège du couvent des Prémontrés près de Tarascon. — Sur la réquisition de M. Poubelle, préfet des Bouches-du-Rhône, et d'après les ordres précis du ministre de la guerre, M. le général Guyon-Vernier, commandant la 15ᵉ brigade de cavalerie, envoyé préalablement à Tarascon pour commander la place en l'absence du colonel et du lieutenant-colonel du 26ᵉ dragons, dirigea trois escadrons de ce régiment, 240 chevaux environ, sur l'abbaye des Premontrés pour porter leurs concours à la police et à la gendarmerie chargés de l'exécution des décrets.

800 personnes environ se trouvaient dans le couvent avec les religieux et manifestaient leur présence par leurs cris et leurs chants : 2,000 personnes se tenaient aux abords du couvent.

Pour éviter toute collision et enlever toute tentation de conflits, 300 hommes d'infanterie, c'est-à-dire la valeur de deux compagnies de guerre furent successivement envoyées par le général Guyon-Vernier, pour relever, dans cette contrée montagneuse, les dragons, dont un seul escadron, 80 chevaux, resta avec l'infanterie.

Les troupes restèrent auprès du couvent avec la mission pacifique de laisser l'effervescence de la foule se calmer, de permettre au plus grand nombre des laïques enfermés dans le couvent de s'écouler, pendant que l'accès de l'abbaye était interdit à la foule environnante.

Ces résultats successivement obtenus, et le dimanche 7 novembre, jour de grande affluence, écoulé, l'autorité civile qui était restée juge du moment où elle devait pénétrer dans le couvent, fit de nouveau les sommations régulières. Devant le refus des religieux, deux portes furent enfoncées et la police pénétra dans le couvent.

Soixante-huit Prémontrés furent dirigés en costume sur Tarascon, escortés par des dragons.

Les RR. PP. Hermann, Edmond et trois autres religieux furent laissés à la garde du monastère; trente domestiques et deux religieux malades furent également autorisés à y rester.

Les troubles de Tourcoing. — A Tourcoing, l'exécution des décrets fut l'occasion de scènes sanglantes.

Le 8 novembre, on s'attendait à l'expulsion des Maristes. Vers deux heures et demie, un millier de personnes environ se rassemblèrent devant le couvent. On criait : « Vivent les Pères! A bas les décrets! » Des rixes sérieuses s'engagèrent.

Les partisans des Pères repoussèrent d'abord la populace, mais celle-ci revint à la charge. Le commissaire central essaya vainement d'intervenir.

La maison des Pères fut alors entourée par les émeutiers, et assaillie à coups de briques; les vitres furent brisées. Les assaillants essayèrent alors de jeter à bas la statue de la Vierge qui surmontait la porte d'entrée, et de pénétrer par escalade des fenêtres dans l'intérieur du couvent.

Il fallut mander de Lille la gendarmerie et la troupe. Dans la soirée, la gendarmerie eut à disperser la foule, qui ne se retira qu'après plusieurs charges de la force armée.

On compta environ quatre-vingts blessés, dont plusieurs grièvement. Deux gendarmes furent également blessés.

L'arrivée de Louise Michel.

Une foule considérable, qu'on peut évaluer de deux à trois mille personnes se pressait, dans la matinée du 9 novembre, sur les deux trottoirs de la rue d'Amsterdam, les journaux intransigeants ayant prévenu leurs lecteurs de l'arrivée à Paris de Louise Michel, la plus connue des femmes déportées en Nouvelle-Calédonie pour participation à la Commune.

Beaucoup des assistants avaient arboré des fleurs et des insignes rouges à la boutonnière ou au corsage.

On ne laissait pénétrer sur le quai de la gare que les personnes munies d'une carte rouge et les représentants de la presse. On remarquait dans le nombre MM. Louis Blanc, Barodet, Germain Casse et Clemenceau, députés; Gaillard père, Gustave Arnold, anciens membres de la Commune; Henri Rochefort, Olivier Pain et de nombreux rédacteurs de journaux intransigeants, ainsi que Mᵐᵉ Hubertine Auclert et M Cadol.

Le train de Londres, par lequel arrivaient les amnistiés, entra en gare à midi cinq. Louise Michel, vêtue d'un long manteau noir, un fichu rouge autour du cou, un chapeau de paille marron avec cocarde écarlate sur la tête, descendit de wagon avec sept autres amnistiés.

MM. Rochefort, Louis Blanc et Clémenceau s'avancèrent et la félicitèrent en lui serrant les mains.

Il y a eu une forte bousculade à la sortie. Un flot de curieux sépara du groupe de ses amis la citoyenne Louise Michel, qui avait pris le bras de la citoyenne Cadol. Des femmes se jetèrent à son cou et l'embrassèrent avec effusion. On cria : « Vive Louise Michel! vive la Commune! vive la Révolution sociale! vive l'humanité! »

M. Henri Rochefort avait amené un landau qu'il comptait offrir à Louise Michel pour quitter la gare; mais, au milieu de ce désordre, il lui fut impossible d'en profiter, et c'est à grand'peine qu'à l'angle de la rue de Londres elle réussit à monter dans un fiacre, accompagnée de deux amies.

Quelques personnes se mirent à courir après la voiture, qui prit la direction de la rue Saint-Honoré, où la rapatriée s'arrêta chez une amie, Mᵐᵉ Falès, lingère, avant de prendre l'express qui devait la conduire à Lagny, où réside sa mère malade.

COURRIER DU PALAIS

Conversation interrompue. — Le revolver. — Délit inexplicable. — Les illusions. — L'alcool explique tout. — Deux descendants de Panurge. — Rongeurs pris au piège. — L'heure du dîner. — Le hasard manque de parole. — Prudence d'un marchand de vin. — Le quart d'heure de Rabelais. — Tous invités. — Le tribunal connaît ce tour-là. — L'ami des quatre chemins. — Un témoin décédé. — La mort proteste. — Entre associés. — Encore le revolver. — Trois blessures mortelles. — Cela tue à tout prix. — Incendie involontaire. — Erreurs de l'interprète.

Deux jeunes gens, deux honnêtes ouvriers causent ensemble sur le trottoir de la rue Mouffetard; l'horloge du quartier vient de sonner onze heures, il est temps de rentrer chez soi et les deux camarades vont se donner la dernière poignée de main quand tout à coup, un individu s'arrête à quelques pas d'eux, tire un revolver de sa poche, dirige l'arme contre un de ces jeunes gens, fait feu et — heureusement — le manque, puis il prend la fuite. L'autre ouvrier se met à sa poursuite, mais il est arrêté court; l'inconnu fait volte face, lui présente le canon de son revolver, profitant d'un moment d'indécision, il disparaît dans la

cour d'une maison. Un gardien de la paix avait vu tout cela, il pénètre dans la maison et met la main sur le fugitif, puis il finit par découvrir le revolver caché dans une cave. Quel était ce meurtrier? La police, naturellement, se livre à des investigations minutieuses et il résulte des renseignements qu'elle peut recueillir que Lebrazadec est, lui aussi, un honnête ouvrier, laborieux, estimé de ses patrons, mais ayant la tête un peu faible. Il est certain qu'il ne connaît pas, qu'il n'avait jamais vu les deux jeunes gens à qui il voulait distribuer si libéralement ses balles de revolver le soir en question. Sa comparution devant les juges correctionnels va peut-être expliquer ce mystère. Voyons! Les deux jeunes gens racontent l'aventure, mais sont dans l'impossibilité de l'expliquer; le gardien de la paix n'en sait pas davantage et le prévenu bégaie d'abord qu'il a cru avoir affaire à deux malfaiteurs s'élançant sur lui, puis termine en disant qu'il ne se rend pas bien compte du mouvement qui lui a fait prendre le revolver dans sa poche et placer le doigt sur la détente; il voulait tirer en l'air, il ne comprend pas qu'il ait ajusté ses prétendus ennemis. Lebrazadec est condamné à 25 fr. d'amende pour port d'une arme prohibée, mais le mystère subsisterait si l'on n'avait appris enfin que Lebradazec a l'habitude de boire, et si l'on ne remarquait que, même à l'audience où il s'est présenté à jeun, il avait les yeux légèrement égarés. Savez-vous que voilà une aberration alcoolique qui se manifeste d'une façon bien dangereuse.

Ce même jour, je voyais sur les bancs des prévenus deux grands gamins de 15 à 16 ans. Ils étaient assis à côté l'un de l'autre et compris dans la même affaire, qualifiée filouterie. On l'aurait deviné rien qu'à voir l'expression de leurs visages et leur tenue. D'abord ils étaient suffisamment malpropres et déguenillés, puis le regard, la contraction des traits, le geste avec peine contenu, décelaient quelque chose d'effronté, de narquois, de sournoisement inquiet; les rongeurs pris au piège doivent avoir de ces mouvements-là. Ce sont bien là ceux qu'on appelait les mauvais garçons et que nous appellerons des rôdeurs, toujours prêts pour le mal, vivant à ne rien faire, de hasards ou de tours d'adresse, de ces filous dont les almanachs nous racontent les exploits des descendants de Panurge.

On se demandait cependant pourquoi l'un des deux, le plus jeune, conservait un air indifférent, tandis que le plus âgé avait appliqué sur son visage un masque de contrition, car ce n'était évidemment qu'un masque. On en arrive à l'exposé de leur méfait. Il paraît que ce jour-là le hasard leur avait manqué de parole à l'heure du dîner; ne comptant plus sur lui, ils étaient entrés chez un marchand de vin et s'étaient fait servir avec une superbe assurance. Le repas se prolongeait, et quoique, dans des circonstances ordinaires, il n'y ait là rien de désagréable pour un marchand de vin, celui qui les servait répondit à la commande d'un litre de supplément par une invitation de payer ce qui était déjà consommé. Il paraît que c'était là le signal convenu, car aussitôt les jeunes gastronomes s'élancèrent au dehors et jouèrent des jambes. Ils furent chaudement poursuivis, et, sur trois qu'ils étaient, — car ils étaient trois, — deux furent repris et menés chez le commissaire, de là au dépôt; de là devant le tribunal. Il s'agit d'expliquer l'affaire à leur avantage, et M. le président leur donne toute latitude à cet égard. « Vous n'aviez donc pas d'argent? » leur demande-t-il d'abord. Ils répondent en chœur par un petit geste d'épaules qui semble dire : Pourquoi nous faire cette question? est-ce que nous avons l'air de gens qui ont des porte-monnaie? Mais alors nous nous les chiperions réciproquement, ou, au besoin à nous-mêmes. « Eh bien, pourquoi vous faire servir un dîner? le fait est qualifié filouterie par le code pénal. — Moi, répond le plus jeune, celui que la conscience de sa parfaite innocence paraissait laisser indifférent, moi, jai été invité par mon camarade qui est là. Je me suis dit : S'il m'invite, c'est qu'il a de l'argent. j'ai été trompé! — Très bien », reprend M. le président. Et il questionne l'autre, « le camarade qui est là, » celui qui paraît très affecté de se voir devant la justice, et qui répond d'une voix émue, désolée que, en effet, il a dit au petit de venir dîner avec lui et un autre grand camarade. « Mais vous n'aviez pas d'argent? — Ah! le grand qui était avec nous m'avait fait voir une pièce de vingt francs. — Il est bien malheureux que ce soit précisément lui qui ait échappé aux poursuites! » L'auditoire commence à rire; mais nos deux gaillards ne sourcillent pas; leur moyen de défense leur paraît concluant, et ils semblent se préparer à être mis sur-le-champ en liberté. Mais voilà le tribunal qui veut obtenir quelques détails complémentaires sur ce grand camarade, auteur de cette espièglerie impardonnable : « Que voulez-vous? on le connaît et on ne le connaît pas; on le connaît de le rencontrer aux Quatre-Chemins, de jouer avec lui sur la place; mais quant à son nom et à son adresse, entre jeunes gens, est-ce qu'on s'occupe de ces choses-là? » La comédie est parfaitement jouée, mais c'est là un tour que le tribunal connaît. Il condamne le plus jeune à deux mois de prison, et le plus vieux à quatre mois de la même peine, en indiquant que ce dernier a déjà été condamné pour un fait absolument semblable, ce qui explique très bien la peine qu'il se donnait de paraître repentant.

J'arrivais le lendemain à l'audience de la cour d'assises au moment où l'on faisait l'appel des témoins. On appelle M. X...

— M. X... est décédé, dit l'huissier.

— Moi, décédé, s'écrie une voix dans le fond de l'auditoire.

Et le décédé proteste vivement contre cette erreur, qui paraît lui être très sensible.

Cette petite scène, tout à fait imprévue, sert de prologue, hélas! à un drame singulièrement lugubre. Un homme de quarante-deux ans, un ouvrier mécanicien, a tué de quatre coups de revolver le patron avec lequel il s'était momentanément associé. Il avait travaillé pour son compte; il avait des outils et une certaine clientèle; il apportait des commandes, et il fut convenu entre lui et M. Alibert, un fabricant, que ce dernier lui donnerait les matières premières et que les bénéfices seraient partagés. Un jour, Tabouret alla faire la recette, toucha la facture et garda l'argent pour lui. M. Alibert rompit aussitôt l'association et prévint Tabouret qu'il lui rendrait ses outils quand il aurait reçu le remboursement des sommes dont il lui avait été fait tort. Tabouret revint plusieurs fois, réclamant ses outils, prétendant qu'il y avait compte à faire, et en dernier lieu il prit M. Alibert à la gorge; celui-ci le mit à la porte après l'avoir terrassé. Quelques minutes après, Tabouret se présentait de nouveau : « — Décidément, tu ne veux pas finir nos affaires? — Non. — Eh bien, tiens!... » Et il tirait presque à bout portant trois coups dont les balles causaient autant de blessures mortelles; puis il tirait encore sur un ouvrier qui venait défendre son patron. Ce qu'il y a de remarquable dans les détails de ce crime, c'est que Tabouret avait demandé à l'armurier qui lui vendait le revolver si le modèle de 7 fr. 50 tuait aussi bien que le modèle de 8 fr. 50.

Et lequel avez-vous acheté lui demande M. le président? — Le plus cher répond l'accusé. Après le meurtre, quand M. Alibert tomba pour ne plus se relever, on parlait d'aller chercher un médecin — C'est bien inutile avait dit froidement Tabouret, il a son affaire! La préméditation ayant été écartée et des circonstances atténuantes ayant été admises, l'accusé a été condamné à 20 ans de travaux forcés

Une affaire des plus curieuses se présentait à l'audience du lendemain. Un fabricant de casquettes de la rue des Blancs-Manteaux nommé Klainberg et sa femme, tous deux nés en Pologne et n'ayant pas encore atteint l'âge de 30 ans étaient traduits devant la cour d'assises sous l'accusation d'avoir eux-mêmes incendié leur magasin pour bénéficier de l'assurance qu'ils avaient contractée. Mais vers la fin de l'audience, après l'interrogatoire, après l'audition d'une trentaine de témoins un de ces derniers qui comprend l'Allemand, fait observer que l'interprète qui assiste la femme Klainberg, s'est trompé en traduisant. Cette observation éveilla nécessairement les scrupules de M. le président, et de l'organe du ministère public et l'affaire est renvoyée à une prochaine session.

Vous comprendrez, quand j'aurai à vous faire connaître les détails de cette affaire de quelle importance il était que l'accusée comprit bien ce qui était dit et fut bien exactement comprise dans ses réponses.

PETIT-JEAN.

MESDEMOISELLES DE BÉREUX

(Suite)

Stéphan et Clémence avaient disparu. Marianne regardait encore de leur côté. Ses grands yeux se remplirent de larmes; elle passa la main sur ses yeux, puis, faisant un effort, elle se mit debout et rentra.

Clémence et Stéphan marchaient toujours vers la ville de leur pas alerte.

— A quoi penses-tu, chère enfant? demanda Stéphan. Pourquoi es-tu triste par une si belle soirée?

— Je songe à Marianne Je t'assure qu'elle est malheureuse et qu'il faut être indulgent pour elle.

— Je la plains de tout mon cœur, répondit le jeune homme d'une voix grave, mais sois juste, chère Clémence, ta sœur est-elle bien raisonnable et sa conduite n'est-elle pas très singulière? Quel mal lui ai-je fait et pourquoi me montrer une haine que je ne mérite d'aucune façon et qui est injuste?

— Sois bon pour elle, je t'en prie, Stéphan, sois indulgent; ne t'irrite pas de la voir te traiter froidement, ne sois pas étonné si elle te montre trop son dépit. Prends patience; je veux que ce soit elle qui revienne à toi, qu'elle t'aime enfin et te demande pardon de t'avoir méconnu. Ce jour ne peut tarder. Tu sais très bien te faire aimer, j'en sais quelque chose, ajouta-t-elle en souriant.

— Mais il ne faut pas, reprit gaiement Stéphan, que Marianne m'aime d'amour, n'est-ce pas?

— Oh! non, pas comme cela... d'amitié seulement... d'amitié, tu m'entends bien!

— C'est convenu, la pure amitié seule unira Marianne et Stéphan!

Il riait. Elle laissa tomber doucement sa tête charmante sur l'épaule de son mari, et toujours ils marchaient vivement vers la ville, dont on apercevait déjà, au loin, les maisons éclairées.

— Folle que tu es! reprit Stéphan, crois-tu donc que je puisse aimer une autre femme que toi?

— Hélas! je serais trop malheureuse si je le croyais, cher Stéphan!

— Eh bien, sois heureuse, je t'aime uniquement.

Il voulut l'embrasser.

— Non, tais-toi, fit-elle; nous voici arrivés!

Ils entraient, en effet, dans la ville, et les habitants, sur le pas de leurs portes, les regardaient passer.

Cependant la tristesse de Marianne devint bientôt inquiétante. Mlle de Béreux adressait à peine la parole aux paysans qui vivaient près d'elle et qui semblaient avoir perdu sa confiance. Presque toujours enfermée dans sa chambre, elle restait immobile, anéantie dans de douloureuses rêveries.

— Qu'avez-vous, ma chère maîtresse? lui demandait la vieille métayère. Dites-moi quel est votre chagrin?

— Je n'en sais rien, répondait la jeune fille, et je ne comprends pas moi-même ce qui se passe dans mon cœur. Je le sens battre avec une incroyable violence; je suis anxieuse et troublée. Ah! plains moi! je suis bien malheureuse!

Le lendemain même, la métayère vint prévenir Marianne que Stéphan était arrivé. Elle se leva précipitamment et sortit pour l'aller rejoindre.

— Quoi! dit-elle d'une voix pleine d'émotion, vous êtes venu seul aujourd'hui?

Et sans lui donner le temps de répondre :

— Le temps est superbe, ajouta-t-elle; si vous voulez, nous nous promènerons ensemble?

— Volontiers, Marianne.

Elle allait prendre son bras.

— Clémence est avec moi, reprit Stephan, attendons-la; elle sera très heureuse de nous accompagner.

— Ah! Clémence est venue! s'écria Mlle de Béreux.

— Oui, et la voilà! dit joyeusement le jeune homme en donnant la main à sa femme qui sortait toute ébouriffée, en souriant, d'un épais fourré où elle avait été chercher des fleurs.



LES TROUBLES DE TOURCOING. — La gendarmerie disperse les émeutiers et dégage les abords du couvent des Maristes, dans la soirée du 8 novembre. — (Dessin de M. Férat, d'après le croquis de M. Alphonse Débaene.)



PARIS. — Louise Michel, à son arrivée à la gare Saint-Lazare, est reçue par MM. Rochefort, Louis Blanc et Clémenceau. — (Dessin de M. Vierge.)

Marianne ne parla plus de la promenade qu'elle voulait faire.

— Eh bien, tu as été très aimable aujourd'hui pour Marianne, dit en rentrant à [illegible] Clémence à son mari, peut-être se décidera-t-elle à revenir avec nous.

— Peut-être, répondit froidement Stéphan.

A la même heure, seule dans sa chambre, Marianne [illegible].

V

Les charmes de la solitude sont grands, sans doute, mais ils sont [illegible], et il faut plaindre ceux qui se laissent [illegible] vie contemplative. Ce n'est pas dans la solitude que certaines âmes trouvent le repos, ce n'est pas dans la paix de la campagne que Marianne put trouver la paix de son cœur. Elle s'aperçut insensiblement qu'elle songeait plus à Stéphan qu'elle n'aurait dû y songer, et bientôt ce fut un jour de fête pour elle que celui où le jeune homme venait la voir, et surtout lorsqu'il venait seul, la joie de Mlle de Béreux était grande. Si parfois, dans les promenades que les deux sœurs et Stéphan faisaient aux environs du Châtelet, Clémence disait à son mari de donner le bras à Marianne, celle-ci, tout aussitôt, heureuse et souriante, s'approchait de lui; et cependant, la première fois, la jeune fille avait paru hésiter à obéir à sa sœur et n'avait pris le bras de Stéphan qu'avec une sorte de défiance.

Marianne avait toujours aimé la nature : elle l'aimait plus que jamais depuis qu'elle la connaissait mieux.

Quelquefois, la nuit, elle se mettait à la fenêtre de sa petite chambre et respirait, comme [illegible] d'elle-même, le parfum des fleurs qui l'enivraient; les yeux fixes, elle [illegible] des montagnes perdu dans le ciel resplendissant d'étoiles; elle voyait, au travers des arbres, [illegible] d'Avdat et le large sillon de lumière que la lune, sortant des nuages qui l'avaient voilée un temps, projetait sur la surface dormante des eaux. C'était alors un délicieux spectacle, et le cœur de la pauvre fille battait à coups pressés, enivré d'une [illegible] finissable et radieuse poésie, d'un bonheur surhumain qu'elle aurait voulu éterniser.

Par une nuit pareille, depuis longtemps séduite par le charme mystérieux de la campagne endormie, elle pleura et sentit que les larmes lui faisaient du bien. Elle pleura dans le silence de la nuit et prononça bien bas le nom de Stéphan.

Un jour Marianne, en se promenant, aperçut Stéphan qui marchait gaiement dans le petit sentier. Elle l'aborda en lui tendant la main et sans lui demander d'abord des nouvelles de Clémence. Stéphan, pendant la journée tout entière, s'occupa de partages qu'il avait à faire avec les métayers. Marianne, elle aussi, qui ordinairement dédaignait ces soins un peu vulgaires [illegible] son beau-frère, [illegible] jour-là, avec une excessive complaisance. Il partit très tard, après avoir dit qu'il reviendrait bientôt. Un peu après, Marianne entendit dans la nuit la chanson d'un paysan, puis bientôt, à cette voix peu harmonieuse répondit une voix admirable de pureté, pleine de passion et de poésie; elle écouta. La pauvre enfant, ce chant grave et triste avec une infinie volupté, et lorsqu'il eut cessé, il lui sembla que tout fût mort pour elle dans la nature et que son cœur eût cessé de battre.

— O Stéphan! murmura-t-elle, Stéphan! comme je comprends qu'on vous aime!

Le lendemain même il revint et s'approcha, sans avoir été aperçu, de la chambre de Marianne. La fenêtre était ouverte : Stéphan vit sa belle-sœur assise près du vieux clavecin qu'elle avait prié qu'on lui donnât pour égayer sa solitude et que Clémence n'avait pu lui refuser. Elle chantait doucement : puis, lorsqu'elle arriva au refrain de sa romance, Stéphan, toujours caché, le reprit avec elle, et Marianne sentit, en l'entendant, une joie profonde. Elle s'arrêta subitement.

— Il faut donc que ce soit par surprise que je connaisse enfin votre talent? dit Stéphan. Vous êtes bien coupable, votre talent est merveilleux.

— Venez, dit-elle, nous chanterons ensemble.

Le trajet presque [illegible] près de l'autre.

— Pourquoi, reprit Stéphan, n'avoir pas voulu jusqu'à présent [illegible]? Je vous ai supplié bien souvent, et [illegible] m'avez refusé la grâce que je vous demandais.

— Je craignais votre sévérité, dit elle. Vous avez [illegible].

— [illegible] que je puisse être, croyez-moi, [illegible] votre sera toujours [illegible] avoir entendue.

— [illegible] une voix que vous aimez mieux que la mienne.

— Celle de Clémence, voulez-vous dire? Eh bien, je vous avoue très sincèrement que sans avoir [illegible] que votre sœur pratiqué la musique vocale, votre voix est mieux timbrée, et surtout plus émouvante que la sienne. Si vous voulez travailler, vous serez bientôt une adorable petite musicienne.

— Je travaillerai avec vous, Stéphan, et je serai charmée si vous voulez bien me donner des leçons.

— Je vous en donnerai très volontiers.

— Il vous faudra, je vous en avertis, beaucoup de patience, de la résignation peut-être.

— Serez-vous donc une élève indisciplinée?

— Oh! non : obéissante, et très disposée à suivre vos conseils.

— Allons, tout est pour le mieux. Où en étiez-vous restée tout à l'heure? Ici, n'est-ce pas? fit-il en montrant du doigt le milieu d'une page.

— Ici même. Recommençons ensemble.

Elle le chanta de nouveau avec lui :

— Est-ce bien ainsi? disait-elle parfois en le regardant.

— Très bien! Continuez.

Lorsqu'il revint, quelques jours après, Marianne lui demanda de lui donner une seconde leçon.

— Vous avez travaillé en mon absence, dit-il en remarquant ses progrès.

— Un peu. Ainsi vous êtes content de votre élève, Stéphan?

— Absolument satisfait. Je vous félicite, Marianne.

— Mon cher maître, voulez-vous que je vous indique un moyen de me faire faire des progrès plus rapides encore?

— Parlez.

— Prenez garde! ce que je vais vous demander est indiscret, peut-être, et vous serez, sans doute, obligé de me répondre par un refus.

— Un refus! à moins que cela ne soit tout à fait impossible.

— Oh! non, très facile pour vous, Stéphan!... Je voudrais...

Elle rougit un peu et s'arrêta.

— Pourquoi avez-vous peur? reprit-il en lui tendant la main. Parlez sans crainte, Marianne, je suis décidé à tout vous accorder.

— Vous vous souvenez, dit la jeune fille, qu'avant votre mariage, vous avez composé pour Clémence un *Noel* que vous chantiez avec elle dans l'église? Eh bien, je serais très heureuse si, pour moi, vous composiez quelque chose aussi... ce que vous voudrez.

Elle leva sur lui ses grands yeux brillants :

— Stéphan, suis-je trop indiscrète?

— Pourquoi avez-vous tant hésité, Marianne? Si c'est là ce que vous avez à me demander, vous avez eu tort de craindre un refus. Je travaillerai pour vous avec courage, je vous le promets.

— Vous verrez alors, mon ami, comme je suivrai mieux encore vos conseils en chantant votre musique. Je veux être la plus soumise des élèves; je ferai tout ce que vous me direz, et vous serez étonné de mes progrès.

Le soir même Stéphan se mit à l'ouvrage et Marianne reçut, le lendemain, un mot de lui :

« J'ai travaillé et j'espère vous apporter bientôt l'œuvre inspirée par vous. J'ai pris les paroles d'un grand poète et je les ai traduites de mon mieux. A bientôt, chère petite musicienne qui ne connaissez pas tout votre talent. »

(*A suivre.*) [illegible]

VOYAGE

[illegible] DE L'ESCADRE INTERNATIONALE [illegible]

I

[illegible]

Baozich, le point de départ, — était, avant l'arrivée de l'escadre européenne, un lieu bien inconnu : un hameau de pêcheurs, quelques maisons éparses sur une plage, aux pieds de grandes montagnes boisées, dans la baie de San-Téodo, aux bouches de Cattaro.

Depuis que les grands cuirassés demeurent en face, il règne à Baozich un mouvement inusité de bateliers et de marchands, presque de l'animation : des paysans apportent de leurs montagnes des fruits, des armes anciennes, des moutons, des poulets, de vieux bijoux, — pêle-mêle tout ce qui peut se vendre ou se manger; — des Monténégrins offrent des sabres d'Orient, que dans les bagarres de l'intérieur ils ont volés on ne sait où; — des officiers de toutes les marines se promènent sur de vilains petits chevaux de louage; — et des matelots de toutes les nations, [illegible] d'eau, font tapage autour des aiguades.

De Baozich on ne voit point Cattaro, qui est caché tout loin derrière un rideau de montagnes. En canot à vapeur, il faut une heure et demie pour arriver; en barque, c'est beaucoup plus long et quelquefois impossible.

Le mouillage que les puissances européennes ont choisi pour leur flotte est un lieu solitaire; les équipages n'y ont rien trouvé des plaisirs [illegible].

II

DE BAOZICH A CATTARO (ODYSSÉE)

Dimanche 31 octobre. — A cinq heures du matin, les timoniers viennent éveiller dans leurs chambres les quatre officiers qui ont projeté de se rendre à Cettigne, capitale du prince Nikita.

En les éveillant, ils leur annoncent qu'il fait un temps affreux. — En effet, au dehors, on entend le bruit du vent qui souffle : c'est le *Borée*. — De plus, le ciel est couvert, il fait nuit noire. — Les quatre officiers font, sans conviction, leurs préparatifs de départ.

Du mouillage de l'escadre européenne, pour aller à Cettigne, le premier point est d'atteindre Cattaro; c'est de là qu'on part ensuite; là, on prend cette route du Monténégro qu'on voit de si loin sur le flanc de la montagne quand le temps est clair, pareille à un lacet blanc qui étalerait ses zigzags immenses sur une muraille de Cyclopes.

Six heures. — Le temps passe, le jour est levé, et la barque commandée la veille à Mathco Ianovitch, patron distingué de Baozich, n'a point paru encore. — Une heure de plus de perdue, et jamais nous ne pourrons atteindre Cettigne ce soir...

Nous tenons conseil — et concluons à la nécessité d'aller nous-mêmes relancer nos bateliers à Baozich.

Mathéo et ses trois hommes sont là qui errent indécis sur la plage, ils trouvent qu'il fait bien mauvais...

Nous insistons. — Ils se décident, démarrent leur barque, et nous voilà en route.

Le fait est que le temps n'est guère beau. — En longeant de bien près la terre, nous avançons tout de même, à force de rames, — tout couverts d'embruns, tout trempés d'eau salée.

Nous nous dirigeons vers un recoin où la baie paraît finir, — mais où s'ouvre un passage étroit, encaissé entre des côtes à pic. — Au bout se dresse un fantastique rempart de roche grise qui a l'air de vouloir fermer le monde.

Il faut passer par là, s'enfoncer dans ce couloir.

pour arriver dans la baie de Cattaro, qui est murée comme une citerne romaine.

... Inutile d'y songer : le Borée s'engouffre là-dedans comme un coup de vent dans un corridor gigantesque. — Il nous arrive droit debout, en sifflant furieusement; la mer en écume, elle en est toute blanche de poussière d'eau. — Nous avons beau faire, notre barque s'en va, s'en va, à reculons au lieu d'avancer. — Nous tombons sur les rochers, — il faut y renoncer...

Mais Matheo a son plan : traverser le couloir à force de rames, en marchant par le côté comme les crabes, et atterrir dans un petit port abrité sur la rive opposée.

Nous sommes absolument trempés quand nous atteignons ce petit port. — Matheo amarre sa barque et nous invite à descendre : par un sentier qui longe la mer, en marchant bien, dit-il, il ne nous faudra guère que deux heures pour arriver à Cattaro.

Heureusement nous sommes gens de persévérance. — Nous doublons à pied ce passage funeste aux bateliers; le village de Perasto nous apparaît d'abord, posé à la base d'un immense cône de pierre, — et puis la baie de Cattaro s'ouvre toute grande devant nous.

C'est un site admirable en tout temps, cette entrée de Cattaro; — un décor qui change avec les aspects du ciel, et qui, ce matin, sous ce ciel noir, est sombre, avec un grand air imposant et étrange.

Partout des montagnes, hautes, abruptes, la cime cachée dans les nuages.

Sur la rive où nous sommes, tout est d'un vert admirable; les forêts tapissent les pentes ardues, grimpent dans le ciel, se perdent tout en haut, dans les grosses nuées grises chargées de pluie. — Les oliviers noirs se mêlent par bouquets aux verdures dorées de l'automne, aux verdures fraîches des orangers. — Et partout, plantés au hasard dans les bois, perchés comme à plaisir sur les cimes les plus pointues, ou cachés dans les vallées sous les grands chênes, — partout de vieux petits villages d'autrefois, de vieux couvents, de vieilles églises. — Il y a des gorges si profondes et si obscures, des ombres si intenses, une telle puissance de couleur, que cela n'est plus vraisemblable. — On dirait des dessins de Gustave Doré, poussés encore au sombre et au fantastique.

En face, sur l'autre rive, celle du Monténégro, c'est, par contraste, une grande image de désolation. — Ni forêts, ni verdure; des montagnes nues, plus hautes et plus verticales, dressant dans le ciel de vertigineuses murailles de pierre; des mornes effrayants, calcinés, ravinés par le feu du monde primitif, et restés là tels quels, avec leur couleur de braise éteinte; tout un cataclysme pétrifié, qu'une main terrible aurait suspendu dans l'air...

En bas pourtant, tout en bas, au ras de l'eau, on distingue encore des villages et des oliviers, — tout petits et comme écrasés par ces énormes masses de pierre : — ce sont des villages autrichiens; au bord de l'eau, on est encore en Dalmatie; c'est seulement au sommet de cette muraille de montagnes que passe la frontière. Le Monténégro est perché là-haut, sur ces terrasses de géants.

(*A suivre.*) LO I

THÉATRES

CHATEAU-D'EAU : *Bug Jargal*, drame en cinq actes et sept tableaux, tiré du roman de Victor Hugo, par MM. Pierre Elzéar et Richard Lesclide. — ATHÉNÉE COMIQUE : l'*Article 7*, vaudeville en trois actes, par MM. Bataille et Fugère. — FANTAISIES-PARISIENNES : *Bastille-Madeleine*, revue de l'année, par M. Henri Buguet.

COMMENT se fait-il qu'on ait attendu jusqu'à présent pour mettre *Bug Jargal* à la scène? Le drame était tout indiqué dans le roman, et il était, plus qu'aucun autre, abondant en situations tragiques. Les dramaturges d'autrefois ont préféré l'*Atar Gull* d'Eugène Sue au *Bug Jargal* de Victor Hugo, le méchant nègre au bon nègre. Il y a eu aussi l'*Oncle Tom* de Mme Beecher Stowe, le nègre sentencieux et chrétien, et le *Toussaint-Louverture* de Lamartine, le nègre politique. Même, en cherchant bien, on trouve, en 1830, le théâtre noir représenté à la Comédie-Française par un drame en quatre actes et en vers, le *Nègre*, de M. Ozanneaux. L'Opéra-Comique a eu le *Code noir*, et la Porte-Saint-Martin le *Docteur noir*. On voit que, sans sortir de son roman, *Bug Jargal* avait fait souche de héros dramatiques.

C'est dans ce roman qu'on découvre aussi la première ébauche de Quasimodo, je veux parler du nain Habibrah : « Ce nain hideux était gros, court, ventru, et se mouvait avec une rapidité singulière sur deux jambes grêles et fluettes qui, lorsqu'il s'asseyait, se repliaient sous lui comme les bras d'une araignée. Sa tête énorme, lourdement enfoncée entre ses épaules, hérissée d'une laine rousse et crépue, était accompagnée de deux oreilles si larges, que ses camarades avaient coutume de dire qu'Habibrah s'en servait pour essuyer ses yeux quand il pleurait. Son visage était toujours une grimace et n'était jamais le même, bizarre mobilité de traits qui, du moins, donnait à sa laideur l'avantage de la variété. »

Bug Jargal a été respectueusement transformé en pièce par MM. Pierre Elzéar et Richard Lesclide, deux fervents de Victor Hugo, deux lettrés, qui ont gardé du livre le plus qu'ils ont pu. Le seul changement important que j'ai remarqué est la métamorphose du chien Rask en une jeune fille. On a vainement fouillé le quartier pour trouver un sujet aboyant, doué d'une intelligence suffisante. La race des Munito tendrait-elle à disparaître?

Monté avec goût et exactitude par la vaillante direction du Château-d'Eau, le drame de *Bug Jargal* est appelé à faire de belles soirées. Son succès n'a pas été douteux. M. Dalmy joue Bug Jargal et y a de bons moments, comme Gravier dans Habibrah. Péricaud fait toujours rire.

Il se pourrait que MM. Bataille et Henri Fugère eussent spéculé sur ce titre de l'*Article 7*, dont ils ont décoré leur vaudeville de l'Athénée-Comique. Pure attrape-nigaud! On chercherait en vain une ombre de politique dans ces trois actes, d'ailleurs fort amusants et mouvementés. Il s'agit d'une clause de testament qui institue le jeune Hector de Bussang héritier d'une fortune assez considérable, mais en viager seulement. Ses créanciers se désespèrent, et parmi eux les sieurs Chamerlan et Bonnard, qui lui ont prêté quelque chose comme deux cent mille francs. Pour qu'ils soient remboursés, il faut qu'Hector vive longtemps; et pour qu'il vive longtemps, il faut qu'il ne commette pas trop d'imprudences. Dès lors, Chamerlan et Bonnard se mettent à veiller sur lui, sur sa santé et sur sa conduite, avec une sollicitude de tous les instants, à l'entourer de soins inimaginables; et comme ils sont mariés l'un et l'autre, leurs femmes n'hésitent pas à entrer dans leurs vues et à concourir, dans la limite de leurs moyens, à faire au jeune Hector une existence de coq en pâte. Un coq, en effet, mais qui ne se laisse pas empâter si facilement que cela! A un moment donné, il finit par voir clair dans les combinaisons de ses deux créanciers, et, pour échapper aux tendres obsessions de leurs épouses, il finit par se marier lui-même. Héroïsme et rouerie! Chamerlan et Bonnard se contenteront de quelques légers à comptes.

A quoi bon arroser ces vilaines fleurs-là?

C'est M. Montrouge et sa femme qui jouent l'*Article 7*, avec ce bruit, ce mouvement, cet affairement qui leur sont particuliers. Ils sont très bien secondés par Allard et Howey.

Le branle des revues de fin d'année vient d'être sonné par le théâtre lointain des Fantaisies-Parisiennes (ancien Beaumarchais) qui a trouvé ingénieux de parer son affiche de ce titre emprunté aux omnibus : *Bastille-Madeleine*. En effet, la plupart des événements se passent ou ont leur écho entre ces deux points extrêmes de la civilisation parisienne. Le monde entier s'y promène tous les jours. Et quoi d'étonnant à ce que M. Henri Buguet fasse tenir tant de choses dans si peu de place! Il a choisi pour compère, — l'indispensable compère des revues, — le génie de la colonne de la Bastille en personne, descendu complaisamment de son faîte et se mêlant à toutes sortes d'individus étonnés de se trouver ensemble, et surtout à des ébénistes, *que c'est comme un bouquet de fleurs*. Le docteur Tanner, cet ennemi des restaurateurs, y joue également son rôle.

Les acteurs de *Bastille-Madeleine* sont aussi étonnants que les personnages qu'ils sont appelés à représenter. C'est là qu'on voit Mlle Ida Delaroche, triomphe de la plastique! et une jeune fille qui porte le nom prétentieux de Mlle Stella de la Mar. Il est vrai que cette Etoile se sert agréablement d'un joli *rayon* de voix.

CHARLES MONSELET.

CHRONIQUE MUSICALE

PAS DE THÉATRE-LYRIQUE!

LE temps n'est pas si loin où, en pareille saison, le nom du Théâtre-Lyrique figurait souvent dans nos sommaires. Nous venons de l'écrire encore une fois en tête de cette chronique, et, hélas! c'est pour annoncer qu'il nous en faut perdre l'habitude.

Le conseil municipal de Paris a, en effet, abandonné le projet, qui l'avait tenté un instant, de restaurer le Théâtre-Lyrique. Pour mieux parler, il hésitait entre un théâtre de musique et un théâtre de drame à créer sous sa responsabilité morale, et avec une subvention qu'il eût octroyée au directeur.

Mais aujourd'hui il a pris un parti; il a opté pour la négative, c'est-à-dire qu'il renonce à toute entreprise de ce genre.

M. de Lannessan, rapporteur de la commission spéciale, avait été moins absolu. Il est vrai qu'il plaidait contre la musique en faveur du drame; ce qui revient au même pour nous.

Je n'ai pas besoin de dire que je ne me rends point aux arguments du rapport de M. de Lannessan, puisqu'ils sont hostiles à l'art que je préconise ici-même depuis tant d'années.

Voici, par exemple, une des raisons avancées contre la résurrection du Théâtre-Lyrique :

« Il est bien certain que la musique ne peut donner aucun enseignement moral ou intellectuel. Vous pourrez distraire la population, vous ne l'instruirez pas, en ouvrant un théâtre lyrique municipal. Je dirai plus, c'est qu'un grand nombre de livrets d'opéra ne propageraient que des idées fausses et que vous répudiez. Avec le drame, au contraire, vous avez les éléments d'un enseignement que ne peut vous donner la musique. »

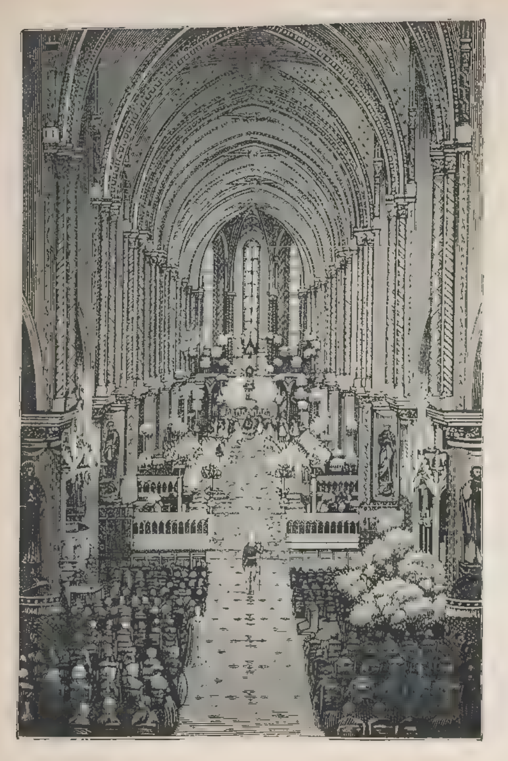
Sous ces paroles se cachent bien des illusions. Du moins, je ne puis, pour ma part, me figurer un théâtre de drame systématiquement instructif qui ne devienne inutile, à force de distiller l'ennui.

S'il a pour mission d'éduquer les masses au point de vue littéraire, il lui faut immédiatement monter les pièces classiques du grand répertoire, qui ne sont pas pleinement compréhensibles sans études préalables. Y fera-t-on de l'histoire mise en action et rendue visible par les artifices de la scène? Des conférences seraient plus profitables, car au moins le professeur en chaire n'est pas, comme l'auteur dramatique, empêché de dire la vérité pour obéir à de légitimes exigences de métier.

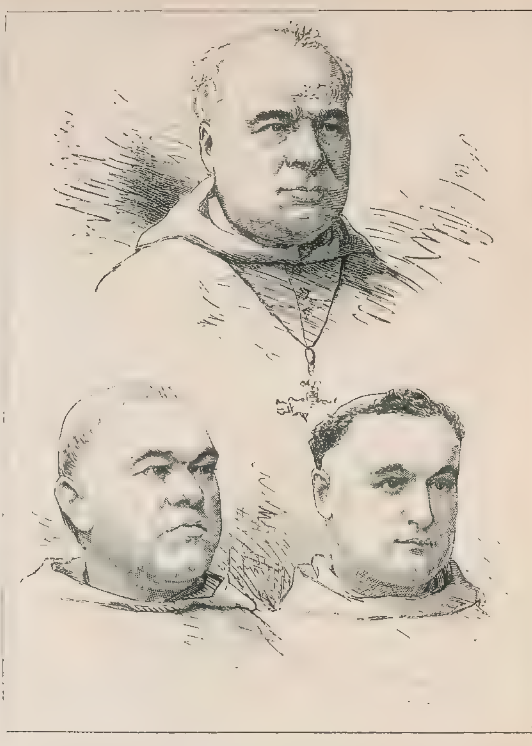
Quant à l'enseignement moral, la musique, j'en conviens, ne peut le donner directement, encore qu'un vieil adage prétende qu'elle adoucisse les mœurs. Toujours est-il que la plupart de nos livrets d'opéra mettent en jeu les plus nobles passions; et font triompher les plus louables sentiments.

Ainsi nos conseillers municipaux contresigneraient certainement la *Muette* et *Guillaume Tell*, qui respirent le plus ardent patriotisme; ils donneraient aussi leur visa aux *Huguenots*, c'est-à-dire au procès criminel de Charles IX; et rien, ce semble, ne saurait choquer leurs principes dans *Freischutz*, qui prouve, comme un livre à distribuer en prix, que la vertu est toujours récompensée.

Je n'ignore pas que le droit de jouer ces œuvres



La Chapelle abbatiale



Le P. Louis de Gonzague. Le P. abbé Edmond. Le P. Hermann.

Les administrateurs qui ont dénoncé le siége de l'abbaye à la cour d'appel d'Aix



Vue d'ensemble du couvent des Prémontrés, à Frigolet près de Tarascon. — (Dessin de M. Clerget.)



Belle Lurette se tirant les cartes.
Le duc de Marly (M. Cooper) et Belle Lurette.

Belle Lurette (Mlle Jane Hading).

Malicorne (M. Jolly) et Marceline (Mlle Mily Meyer).
Belle Lurette jetant des fleurs.

LE THÉATRE ILLUSTRÉ. — *BELLE LURETTE*, opéra-comique en trois actes de MM. Blum, Blau et Toché, musique d'Offenbach, représenté à la Renaissance. — (Dessin de M. Adrien Marie.)

et les autres des répertoires de l'Opéra et de l'Opéra-Comique est difficile à obtenir. Mais c'est une autre face du problème, que je veux négliger aujourd'hui, afin de ne pas compliquer la discussion.

Un autre argument du rapport de M. de Lanessan est que le Théâtre-Lyrique, qui n'a jamais marché que de faillite en faillite, ne peut vivre qu'à la condition d'être richement subventionné.

Cela est parfaitement vrai.

Mais tant que la question sera engagée comme question d'affaire, elle sera insoluble, parce que les chiffres qu'elle mettra en évidence paraîtront monstrueux.

Il faut donc que la ville de Paris, riche de crédit autant que d'argent, s'offre le Théâtre-Lyrique comme une glorieuse inutilité. Et ce ne sera pas le seul caprice de millionnaire qu'elle se sera passé, car les fleurs de ses jardins et les sculptures de ses monuments, qui lui coûtent tant d'argent, ne sont pas, que je sache, strictement nécessaires à l'éducation de la foule. Elle s'en donne pourtant le luxe, et, entre nous, elle fait bien. Un peu de musique ne grossira pas trop le mémoire de ces superfluités charmantes.

Et, d'ailleurs, une ville qui s'appelle Paris a le devoir de vendre les plus délicats plaisirs au monde entier, qui est son fidèle client.

ALBERT DE LASALLE.

LE MONDE FINANCIER

La Bourse est hésitante et le mouvement de hausse s'est arrêté. Le marché se montre à la fois inquiet de la politique intérieure et de la question monétaire, qui aurait pour conséquence, dans le cas où le drainage de l'or prendrait, comme on le redoute, des proportions plus considérables, de contraindre la Banque à élever le taux de l'escompte.

L'approche de la liquidation de novembre voit aussi chaque année, à cette époque, l'argent destiné aux reports diminuer de tous les fonds des nombreuses compagnies, obligées de tenir leurs disponibilités prêtes pour les payements des coupons du mois de janvier, et c'est là encore une cause de réserve.

Au milieu de l'atonie du marché, l'Union générale, après avoir montré une très grande fermeté, a atteint, dans les dernières Bourses, des cours beaucoup plus élevés.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, qui a eu lieu le 15, avant de voter à l'unanimité les résolutions proposées par le conseil d'administration, a pu constater l'admirable situation de ce grand établissement financier.

Le capital de la Société de l'Union générale va être porté du chiffre de 50 millions à celui de 100 millions, par l'émission de 100,000 actions nouvelles, exclusivement réservées aux actionnaires actuels, titre pour titre, et qui leur seront délivrées au prix de 300 fr., représentant le cours de 675 fr.

Ce prix de 300 fr. servira à payer 125 fr. pour la libération du quart sur les actions nouvelles, et le surplus (soit 175 fr.) sera en totalité versé aux comptes de réserves. La réserve se trouvera ainsi portée, à la fin de cet exercice, à un chiffre supérieur à 25 millions. La constitution de cette puissante réserve permettra au conseil d'administration de l'Union générale de distribuer aux actionnaires une plus large part des bénéfices acquis dans chaque exercice.

Les actions nouvelles seront complètement assimilées aux actions anciennes à partir du 1er janvier prochain, et toucheront le dividende résultant des bénéfices du présent exercice.

Le président du conseil a déclaré à l'assemblée que les actions nouvelles qui ne seront pas souscrites, par suite d'empêchement des actionnaires, seraient vendues au mieux au profit de la Société de l'Union générale.

L'assemblée a voté par acclamation des remerciements à M. E. Bontoux, président du conseil d'administration.

RÉCRÉATIONS DE LA FAMILLE

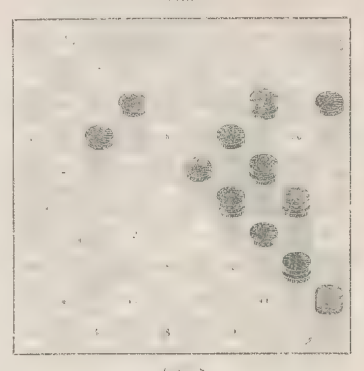
Prière d'adresser les solutions et envois à M. P.-L.-B. SABEL, boulevard Magenta, 150. Les solutions doivent lui parvenir au plus tard le *deuxième jeudi* qui suit la publication des *problèmes*.

Les solutions de problèmes d'Échecs et de Rébus doivent être envoyées directement, 13, quai Voltaire.

PROBLÈMES

176 — DAMES, *par C. Launay.*

NOIRS



BLANCS

Les Blancs jouent et gagnent.

177 — MOTS EN LOSANGE, *par Emil. Maillot.*

Voici [illegible] vers [illegible] la [illegible]
— [illegible] — Ce qu'elle [illegible] fait [illegible],
Or que l'homme au contraire [illegible] —
— Ce que [illegible] —
— Un végétal très sain qui se man[ge] [illegible]. —
— Un mets fort recherché, qui n'est pas [illegible] fa[c]e. —
M[illegible] des gens [illegible].
— [illegible] au buisson qu'il rend beau. —
— [illegible] multiplie sert à faire un cordage. —
— Une négation. — Et cherchez à la page. —

178 — LES LETTRES INCONNUES
par Mlle de T..., à B[illegible].

Ajoutez à ces 10 mots, une même consonne et une même voyelle pour en former 10 autres mots :
Agen — Agen — Malte — [illegible] — Mère — Péra — P[illegible] — R[illegible] — C[illegible]tte — Vin.

179 — MOTS EN TRIANGLE, *par Launay et Oreste*

[illegible] — [illegible] —
[illegible] —
[illegible] —
[illegible] — Je suis dans la fo[illegible].

180 — MARCHE DU CAVALIER SUR UN ÉCHIQUIER FANTAISISTE DE 144 CASES

Symétrie Euler en une chaîne fermée

N	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	OI	LA	AL	ER	J
PO	PR	HA	AG	SD	RV	TA	HE	RV	OI	IS	NN
NC	TE	OM	XE	PA	FA	CI	ES	SM	MA	EP	SM
[illegible]D	SS	UP	AN	EU	G	X	ES	UR	DU	EI	TU
UN	FS	EU	ES	U	S	J	L	NF	NE	TI	RO
[illegible]	SI	SA	S	J	R	E	E	M	MA	OR	CE
CR	CE	II	C	L	S	E	T	C	NO	TM	RI
NT	CC	AA	AN	A	T	D	R	MA	AL	NT	ET
A[illegible]	OS	CE	EF	LI	[illegible]	[illegible]	ON	[illegible]	ED	[illegible]N	IS
CO	SE	SE	AA	ES	EP	NR	SS	EN	EV	AT	TT
NL	SM	MP	NT	EE	MM	DA	RS	SS	TT	UN	AL
[illegible]	SE	AA	OT	MN	DO	SS	MM	CH	VE	SS	L

DESSIN ET MOTS EN LOSANGE DE M. L. H., A SAINT ÉTIENNE

P.-L.-B. SABEL.





ANNONCES

DE MM. LES OFFICIERS MINISTÉRIELS

MAISONS contiguës, à PARIS, R. DE LA GOUTTE-D'OR, 36 et 38. Ce, 800 m. env. — Reste dû Créd. foncier, 58,000 fr. env. — A ADJer, sr une ch., en la ch. des notres, le 7 décemb. 1880. — Rev. brut. 11,920 fr. — Mise à prix : 130,000 fr. — S'adr. à Me AUBRON, notre, avenue Victoria, 18.

MAISON A PARIS RUE ST-LOUIS EN L'ILE, 88 ADJer, sr une en., ch. des n., le 30 novembre 1880. Cont., 360 m. Rev., 14,510 f. — M. à p. : 200,000 f. S'adr. à Me DE MADRE, not., 205, rue St-Antoine.

ADJON, sr une ench., en la ch. des notres de Paris, le 21 décembre 1880, D'UN Gd TERRAIN à NOGENT-Sr-MARNE (Seine). ch. de Beauté et sentier des Hautes-Marnes. — 6,532 m. — M. à pr. : 30,000 fr. — S'adr. à Me LEMAITRE, notre, 64, rue de Rivoli.

ADJON, *sur une ench.*, en la ch. des not. de Paris, le 30 novembre 1880, d'un TERRAIN A PARIS, RUES DE RENNES, 10, et D'ASSAS, 22. Superficie, 1,040m90. — M. à prix : 310,000 fr. — S'adr. à Me LEMAITRE, notaire, 64, r. de Rivoli.

PROPRIÉTÉ à PARIS, rue MARCADET, 69 A ADJUGER, *sur une ench.*, en la ch. des notres de Paris, le 7 décembre 1880. Ce, 590 m. — Rev., 11,725 fr. — M. à pr. : 120,000 fr. — S'adr. à *M. Cavelier*, 53 *bis*, rue St-Lazare, et à Me OLAGNIER, notre, 27, b. des Italiens.

ADJON, sr *une ench.*, en la ch. des notres de Paris, le 7 décembre 1880, D'UNE MAISON A PARIS, B. BOULE, 7, *près le b. Richard-Lenoir*. Ce, 280 m. — Rev., 18,985 fr. — M. à pr. : 250,000 fr. — S'adr. à Me LEMAITRE, notre, r. Rivoli, 64.

MAISON A PARIS, RUE CHAPON 23, A ADJUGER, sr *une ench.*, en la ch. des notres de Paris, le 14 décembre 1880. Rev., 14,005 fr. — M. à pr. : 120,000 fr. S'ad. à Me BREUILLAUD, not., r. St-Martin, 333.

MAISON A PARIS, rue de CHOISEUL, 17 angle de la rue St-Honoré, à ADJer, sr une ench., en la ch. des not. de Paris, le 14 décembre. Rev., 20,168 f. 60, et, à partir de 1882, 20,688 fr. 60. Mise à prix : 300,000 f. S'adr. à Me Robin, notaire, bouleu. Sébastopol, 62.

Les Annonces et Insertions sont reçues chez MM. L. AUDBOURG et Cie, 10, pl. de la Bourse et dans les bureaux du journal.

XAVIER AUBRYET

Une perte douloureuse vient de frapper la grande famille du *Moniteur universel* et du *Monde illustré*, si nombreuse et si unie.

Notre cher collaborateur et ami, Xavier Aubryet, est mort le 15 novembre dernier.

Nous ne voulons pas nous séparer à jamais de notre cher camarade sans dire tous les regrets qu'il nous laisse, sans soulager notre cœur en exhalant la peine que nous cause ce douloureux adieu.

Et pourtant que de fois, en entendant parler des cruautés que la maladie exerçait comme à plaisir sur notre ami bien-aimé, ne nous sommes-nous pas écrié : « Mon Dieu! délivrez-le de ces tortures! Rappelez-le à vous! »

Car, depuis cinq ans, Aubryet était perdu pour nous. L'intelligence et l'esprit étaient seuls demeurés vivants en lui, et, nous nous étonnions chaque jour que la douleur pût encore trouver une place où mordre sur son organisme épuisé.

Il a souffert ce qu'il y a de plus raffiné en fait de supplices humains et parcouru les limites extrêmes de la peine physique et morale.

Son martyre est inénarrable, et comme le disait, dans le *Moniteur universel* notre cher directeur, M. Paul Dalloz, son ami de trente-cinq ans : « Ce n'est pour ainsi dire que molécule par molécule que la mort a eu raison de son corps! »

Et cependant quel ami, quel compagnon, quel confrère fut plus spirituel, plus joyeux, plus fertile en mots fins et drôles, plus amusant enfin que ce pauvre Aubryet, dont les conversations ruisselantes de saillies et de traits plaisants étaient pour nous un régal plein de saveur!


XAVIER AUBRYET, notre collaborateur, décédé à Paris le 15 novembre 1880.

Aubryet était âgé de cinquante-trois ans ; depuis cinq ans il était condamné.

Xavier Aubryet était très prisé par ses confrères, qui aimaient son style recherché et sa verve quelque peu paradoxale.

C'était un Parisien raffiné que ce Champenois qui était né à Pierre, près d'Épernay, et qui, venu fort jeune à Paris, connaissait si bien la grande ville et ses délicatesses, qu'il faisait autorité, même parmi les plus fins causeurs.

Il a éparpillé un peu partout ses trésors d'esprit, à l'*Artiste*, au *Paris-Journal*, au *Figaro*, au *Gaulois*, au *Monde illustré*. Mais c'est surtout au *Moniteur universel* qu'il a donné ses plus brillants et ses meilleurs articles. Là, il était chez lui, sur son terrain, et sa plume faisait merveille.

Il fut, à ses heures, un critique distingué, comme le prouvent son volume des *Ingénieurs nouveaux*; et toute une série de nouvelles intitulées : la *Femme de vingt-cinq ans*, *Mme veuve Lutèce*, *Robinsonne et Vendredine*, la *Philosophie mondaine*, le *Poëme des mois*, des sonnets, des épîtres et d'autres vers, montrent quel écrivain délicat et recherché et quel poète il fut.

C'était, en musique, un connaisseur et un appréciateur des plus fins et il a fait de Boïeldieu, Mozart, Rossini, Meyerbeer, Verdi et autres des portraits, des médaillons qui sont des petits chefs-d'œuvre.

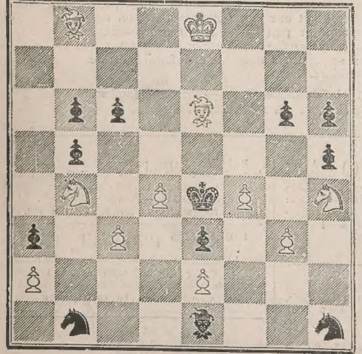
Aussi son souvenir vivra comme celui d'un des esprits les plus exquis de ce temps et des plus passionnément épris de littérature et d'art.

Et c'est ce qui fait que le souvenir de l'ingénieux e[t] doux confrère sera toujours présent à leur esprit. — V. C

PROBLÈME N° 819

COMPOSÉ PAR M. NEIL (ÉTATS-UNIS)

4e prix de Concours



Les Blancs font mat en trois coups.

Solution du problème n° 817

1. T 1 C	1. R 6 F (meilleur)
2. R 1 F	2. R 6 R (1)
3. R 2 C	3. R 7 R ou 5 F
4. T 1 R ou F 2 D, échec et mat	
(1)	
	2. R 5
3. F 2 D, échec	3. R 6 F
4. C 5 C, échec et mat	

Solutions justes : MM. le capitaine A.-G. Boutigny; L. de Croze; Art. Gérard, café du Télégraphe, à Marseille; Mme Elisa Dryon; le marquis de Villiers Saint-Just; Ern. Delbons.

Autres solutions justes du problème n° 816 : MM. le docteur A. Michalski, à Villiers-Saint-Benoît; Em. Frau, déjà mentionné pour le problème 812 dans le numéro du 6 novembre.

P. JOURNOUD.

Le numéro du *Journal de Musique* qui a paru le 20 novembre contient avec le texte la musique suivante :

La Pesarese, pour piano, musique de Rossini (extrait de la collection des œuvres posthumes de Rossini, propriété pour tous pays de la Société des publications périodiques).

Un numéro : 40 centimes (13, quai Voltaire).

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS :

La Belgique a fêté joyeusement le cinquantenaire de s[on] indépendance.

Ont deviné : Les habitués du café de la Renaissance, [à] Sarlat; les types du cours Devilliers, à Marseille; le ca[fé] Gurret, à Chambéry; le café Français, à Cuers; café Ulyss[e] à Châlon-sur-Saône; café de la Poste, à Briare; Jocky, à [la] Chaux-de-Fonds; Lagnot Pascal et l'amant d'Oline, à Ma[r]seille; Mlles Hénaut, à Nimy-lez-Mons (Belgique); l'Œdi[pe] du café de l'Univers, au Mans; le café Central, à Tarar[e]; Sainte-Agathe, à Angers; Bouta de Chissay; Karl-Kol[] du cercle de Bar-le-Duc; Léopardo, à Paris; café Raf[] à Châteauroux; les abonnés « To the *Elegant Room* », [à] Marseille; Brunet-Frileux, au café Masson, à Ivry-la-B[a]taille; un basochien de Vienne (Isère); Le Grand-Champ, [à] Charleville; cercle d'Amplepuis; un figaro clarinettiste, à Cet[te]; le Bichon du cercle de Mézières; le papa de Georges Bô-B[] Vendargues; un groupe d'amis du café Fabre, à Marseil[le]; le cercle de l'Union orphéonique de Cambrai; un malin [de] Compiègne; Officine-club, Toulon.

L'un des gérants: P. FAIVRE

Paris. — Imprimerie P. Faivre, 13, quai Voltaire.



COLLECTION
QUARRÉ-REYBOURBON
LILLE
GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00641 2163

